DIS RICT DE ROLLE

CANTON DE VAUD

Commune de

ESSERTINES

Sur Rolle

Secteur: CREUX DU MAS

Plan partiel d'affectation fixant les limites de construction à l'intérieur des périmètres

1:500

Approuvé par la municipalité de ESSERTINES dans sa séance du 20 juin 1988

Le Syndic

Secrétaire

Adopté par le Conseil Général dans sa séance du 29 11 1983

Le Président Le

Le Secrétaire

Plan déposé au greffe municipal pour être soumis à l'enquête publique du 24 juin au 23 juillet 1988

Le Syndic

La Secrétaire

Approuvé par le Conseil d'Etat dans sa séance du 2 1 SEP. 1990

l' atteste

Le Chancelier

LEGENDE PLAN LIMITES DES CONSTRUCTIONS

 Périmètre	de	la	zone

----- Sous-périmètre

---- Nouvelle

Surface sur laquelle les batiments peuvent être transformés, subir certaines modifications ou reconstructions. En cas de reconstruction totale, après destruction de 3/4 au moins du bâtiment, la limite de construction devra être respectée.

Bâtiments pouvant être maintenus, mais pas reconstruits

Communauté d'architectes La Sarraz mai 1988 base établie par D. BELOTTI ing. géom. off. Rolle

